

## Augmentation de capital réservée aux salariés

*Charenton-le-Pont, France (le 7 décembre 2015 - 18h00)* – L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société Essilor International du 5 mai 2015 a autorisé, pour une durée de 21 mois, le Conseil d'administration à procéder à l'émission d'actions réservée aux salariés adhérents à un Plan d'Epargne Entreprise, dans la limite de 1,5 % du capital (résolution n° 13). Le nombre maximal d'actions pouvant être émises avant cette opération s'élève à 3 241 992 actions ordinaires.

Le Conseil d'administration, réuni le 2 décembre 2015, a décidé une augmentation de capital par émission d'un nombre maximal de 350 000 actions ordinaires dont la souscription est réservée aux salariés adhérents au Plan d'Epargne Entreprise Essilor / BBGR / Novacel Ophtalmique / Novisia / BNL Eurolens / Delamare Sovra / OMI / DAC Vision / Transitions Optical Distribution Ltd. Ces actions porteront jouissance au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Le prix unitaire des actions a été fixé à 97,05 euros. Ce prix correspond à la moyenne des 20 derniers cours d'ouverture précédant le Conseil d'administration du 2 décembre 2015, diminué d'une décote de 20 %.

Cette offre a pour objectif d'associer les salariés du groupe à son développement en leur permettant de devenir actionnaires d'Essilor. La souscription à cette augmentation de capital est réalisée au travers de deux « fonds relais ». Ces fonds sont valorisés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, date du début de la souscription. Ils seront clos le 10 décembre 2015, date de la fin de la souscription. L'admission des actions nouvelles au nominal de 0,18 euro sur le marché Euronext Paris sera demandée après la constatation définitive de l'augmentation de capital qui aura lieu le 21 décembre 2015.

Il est, par ailleurs, rappelé que le montant du capital social d'Essilor s'élève à 38 903 907,06 € divisé en 216 132 817 actions.

### **A propos d'Essilor**

*Essilor est le numéro un mondial de l'optique ophtalmique. De la conception à la fabrication, le groupe élabore de larges gammes de verres pour corriger et protéger la vue. Sa mission est d'améliorer la vision pour améliorer la vie. Ainsi le groupe consacre plus de 180 millions d'euros par an à la recherche et à l'innovation pour proposer des produits toujours plus performants. Ses marques phares sont Varilux<sup>®</sup>, Crizal<sup>®</sup>, Transitions<sup>®</sup>, Definity<sup>®</sup>, Xperio<sup>®</sup>, Optifog<sup>®</sup>, Foster Grant<sup>®</sup>, Bolon<sup>™</sup> et Costa<sup>®</sup>. Essilor développe et commercialise également des équipements, des instruments et des services destinés aux professionnels de l'optique.*

*Essilor a réalisé un chiffre d'affaires net consolidé de près de 5,7 milliards d'euros en 2014 et emploie 58 000 collaborateurs. Le groupe, qui distribue ses produits dans plus d'une centaine de pays, dispose de 33 usines, de 490 laboratoires de prescription et centres de taillage-montage ainsi que plusieurs centres de recherche et développement dans le monde. Pour plus d'informations, visitez le site [www.essilor.com](http://www.essilor.com).*

*L'action Essilor est cotée sur le marché Euronext Paris et fait partie des indices Euro Stoxx 50 et CAC 40.*

*Codes : ISIN : FR0000121667 ; Reuters : ESSI.PA ; Bloomberg : EI:FP.*

-----  
**Relations Investisseurs et Communication Financière**

Tél. : +33 (0)1 49 77 42 16

**Communiqué**